RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01346
Numéro SIREN : 383 497 963
Nom ou dénomination : ABALONE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2019 sous le numéro de dépôt 23932

Déposé au Greffe
le 17 DEC. 2019
sous le N° 23932
RCS N° 91 B 1346

ABALONE FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 43, Rue Bobby Sands - 44800 Saint-Herblain
383 497 963 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	96 007.31	85 522.09	10 485.22	5 464.22	5 021.00	91.89
	Fonds commercial (1)	54 500.00		54 500.00	54 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles	48 591.00		48 591.00	1 375.00	47 216.00	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 958.95	5 772.04	11 186.91	1 350.18	9 836.73	728.55
	Autres immobilisations corporelles	453 394.25	309 725.30	143 668.95	135 398.86	8 270.09	6.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 923 003.26	231 557.00	4 691 446.26	4 429 202.75	262 243.51	5.92
	Créances rattachées à des participations	290 121.28		290 121.28	290 121.28		
	Autres titres immobilisés	67 579.79	50 007.29	17 572.50	17 580.50	-8.00	-0.05
	Prêts	450.00		450.00	5 039.09	-4 589.09	-91.07
	Autres immobilisations financières	35 892.78		35 892.78	34 082.78	1 810.00	5.31
	Total II	5 986 498.62	682 583.72	5 303 914.90	4 974 114.66	329 800.24	6.63
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 275.60		1 275.60	2 240.61	-965.01	-43.07
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 714 068.25	31 092.91	4 682 975.34	3 981 691.71	701 283.63	17.61
	Autres créances	10 452 501.76	607 265.86	9 845 235.90	7 352 765.01	2 492 470.89	33.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 146 219.29		1 146 219.29	9 895 349.17	-8 749 129.88	-88.42
	Charges constatées d'avance (3)	447 813.19		447 813.19	188 590.69	259 222.50	137.45
	Total III	16 761 878.09	638 358.77	16 123 519.32	21 420 637.19	-5 297 117.87	-24.73
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 748 376.71	1 320 942.49	21 427 434.22	26 394 751.85	-4 967 317.63	-18.82

(1) Dont droit au bail 5 000.00
(2) Dont à moins d'un an 326 464.06
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000.00	500 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 567.88	103 567.88		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 264.89		1 264.89	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 696 784.11	2 956 264.89	-259 480.78	-8.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 351 616.88	3 609 832.77	-258 215.89	-7.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	328 226.00	328 226.00		
	Provisions pour charges	116 589.00	169 429.00	-52 840.00	-31.19
	Total III	444 815.00	497 655.00	-52 840.00	-10.62
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		228 360.89	-228 360.89	-100.00
	Concours bancaires courants	625 453.54	26 348.87	599 104.67	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	13 382 111.21	18 456 658.71	-5 074 547.50	-27.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 551 724.43	1 662 710.93	-110 986.50	-6.68
	Dettes fiscales et sociales	1 827 438.56	1 908 764.41	-81 325.85	-4.26
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	244 274.60	4 420.27	239 854.33	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	17 631 002.34	22 287 264.08	-4 656 261.74	-20.89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 427 434.22	26 394 751.85	-4 967 317.63	-18.82
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 631 002.34	22 287 264.08		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 099 306.09		8 099 306.09	7 046 629.27	1 052 676.82	14.94
Chiffre d'affaires NET	8 099 306.09		8 099 306.09	7 046 629.27	1 052 676.82	14.94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 452 602.94	2 160 548.10	292 054.84	13.52
Autres produits			1 104.02	368.28	735.74	199.78
Total des Produits d'exploitation (I)			10 553 013.05	9 207 545.65	1 345 467.40	14.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-487.47	487.47	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 093 598.47	6 295 529.04	798 069.43	12.68
Impôts, taxes et versements assimilés			162 769.76	140 491.98	22 277.78	15.86
Salaires et traitements			2 193 707.15	1 724 523.94	469 183.21	27.21
Charges sociales			906 769.97	704 092.41	202 677.56	28.79
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 505.78	50 261.86	15 243.92	30.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			185.14	3 037.13	-2 851.99	-93.90
Total des Charges d'exploitation (II)			10 422 536.27	8 917 448.89	1 505 087.38	16.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			130 476.78	290 096.76	-159 619.98	-55.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 624 655.99	3 348 771.89	1 275 884.10	38.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	82 612.05	67 566.82	15 045.23	22.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		179 899.00	-179 899.00	-100.00
Différences positives de change	19.92		19.92	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 707 287.96	3 596 237.71	1 111 050.25	30.89
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	269 751.00	67 000.00	202 751.00	302.61
Intérêts et charges assimilées (4)	20 169.66	27 470.44	-7 300.78	-26.58
Différences négatives de change	106.16	15 607.34	-15 501.18	-99.32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	290 026.82	110 077.78	179 949.04	163.47
2. Résultat financier (V-VI)	4 417 261.14	3 486 159.93	931 101.21	26.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 547 737.92	3 776 256.69	771 481.23	20.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 371.00	305 204.58	-224 833.58	-73.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	393 610.70	180 277.62	213 333.08	118.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	52 840.00	43 477.00	9 363.00	21.54
Total VII	526 821.70	528 959.20	-2 137.50	-0.40
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 065 803.93	757 670.00	1 308 133.93	172.65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	171 406.58	350 000.00	-178 593.42	-51.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 237 210.51	1 107 670.00	1 129 540.51	101.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 710 388.81	-578 710.80	-1 131 678.01	-195.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	140 565.00	241 281.00	-100 716.00	-41.74
Total des produits (I+III+V+VII)	15 787 122.71	13 332 742.56	2 454 380.15	18.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 090 338.60	10 376 477.67	2 713 860.93	26.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 696 784.11	2 956 264.89	-259 480.78	-8.78
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	25 207.96	34 046.67		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE FRANCE
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 21 427 434.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 099 306.09 Euros et dégageant un bénéfice de 2 696 784.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime des groupes de sociétés défini à l'article 223 A du code Général des impôts et s'est constituée tête du groupe fiscal.

Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SARL ABALONE ENERGIE au titre de l'exercice clôturé au 31/12/2010 est de 217 948 euros.
Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SAS ABALONE TT TOULOUSE au titre de l'exercice clôturé au :
- 31/12/2009 est de 60.000 euros.
- 31/12/2010 est de 90.000 euros.

Ces abandons sont accompagnés de la clause dite de retour à meilleur fortune ci-après définie.
Le retour à meilleur fortune sera réalisé dès lors que la situation nette comptable de la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

société sera égale au montant du capital social augmenté de la réserve légale et des éventuelles réserves réglementées qu'elle aurait l'obligation de constituer.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, l'excédent constaté est de 68.158 euros pour ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 22 216 euros pour ABALONE ENERGIE.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2014, la SAS ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 60.000 à la SAS ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2015, la société ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 20.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE et a accordé les subventions d'équilibre suivantes :
- 150.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 100.000 euros à la société ABALONE TT TOURS

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, l'excédent constaté est de 35.459 euros pour ABALONE TT TOURS.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, les excédents constatés sont les suivants :
- 41.098 euros à la société ABALONE TT TOURS
- 52.769 euros à la société ABALONE TT PAU

Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 23 443 euros pour ABALONE TT TOURS.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 60.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 75.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 45.000 euros à la société ABALONE TT 26
- 35.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 145.000 euros à la société ABALONE TT LYON

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, les excédents constatés sont les suivants :
- 39.643 euros à la société ABALONE TT 26
- 33.366 euros à la société ABALONE TT LYON

Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 5 357 euros, pour ABALONE TT 26.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 125.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- 30.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 100.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 105.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 115.000 euros à la société ABALONE TT NANCY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT BAYONNE
- 91.000 euros à la société ABALONE TT REZE

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :

Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.

Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 29 355 euros.

Au cours de l'exercice la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :

- 100.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 70.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER
- 120.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 80.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 64.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 150.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 150.000 euros à la société ABALONE TT CLERMONT FERRAND
- 135.000 euros à la société ABALONE TT LYON II
- 100.000 euros à la société ABALONE TT OSNY
- 160.000 euros à la société ABALONE TT AIX EN PROVENCE
- 130.000 euros à la société ABALONE TT PUY EN VELAY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT LYON III
- 80.000 euros à la société ABALONE TT TARBES
- 100.000 euros à la société ABALONE TT BRIVE
- 45.000 euros à la société ABALONE TT A ROCHELLE
- 80.000 euros à la société ABALONE TT LISSES
- 110.000 euros à la société ABALONE TT MONTAUBAN
- 75.000 euros à la société ABALONE TT EPINAL
- 75.000 euros à la société ABALONE TT MORLAIX
- 10.000 euros à la société ABALINE TT COLMAR

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :

Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.

Les subventions sont faites en totalité par ABALONE FRANCE, bien que minoritaire dans certaines sociétés. Ces subventions sont accompagnées d'une option d'achat des titres détenus par ABALONE GROUP, en cas d'absence de retour à meilleure fortune dans un délai de 7 ans, à concurrence des insuffisances de remboursements, la société étant alors évaluée à sa situation nette la plus proche.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 59 102 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	142 821		56 277
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 764		11 195
Installations générales agencements aménagements divers	80 897		7 800
Matériel de transport	137 063		36 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 390		28 178
TOTAL	402 115		83 443
Autres participations	4 760 130		620 530
Autres titres immobilisés	67 588		
Prêts, autres immobilisations financières	39 122		
TOTAL	4 866 840		620 530
TOTAL GENERAL	5 411 776		760 250

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			199 098	199 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 959	16 959
Installations générales agencements aménagements divers			88 697	88 697
Matériel de transport		11 151	162 184	162 184
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 055	202 513	202 513
TOTAL		15 206	470 353	470 353
Autres participations		167 535	5 213 125	5 213 125
Autres titres immobilisés		8	67 580	67 580
Prêts, autres immobilisations financières		2 779	36 343	36 343
TOTAL		170 323	5 317 047	5 317 047
TOTAL GENERAL		185 528	5 986 499	5 986 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	81 482	4 040		85 522
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 414	1 358		5 772
Installations générales agencements aménagements divers	75 011	3 696		78 707
Matériel de transport	63 735	30 352	7 280	86 807
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 206	26 060	4 055	144 211
TOTAL	265 366	61 466	11 335	315 497
TOTAL GENERAL	346 848	65 506	11 335	401 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 040				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 358				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 696				
Matériel de transport	30 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	26 060				
TOTAL	61 466				
TOTAL GENERAL	65 506				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	169 429		52 840		116 589
Autres provisions pour risques et charges	328 226				328 226
TOTAL	497 655		52 840		444 815

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	40 806	190 751			231 557
Sur autres immobilisations financières	50 007				50 007
Sur comptes clients	31 093				31 093
Autres provisions pour dépréciation	528 266	79 000			607 266
TOTAL	650 172	269 751			919 923
TOTAL GENERAL	1 147 827	269 751	52 840		1 364 738
Dont dotations et reprises					
financières		269 751			
exceptionnelles			52 840		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	290 121	290 121	
Prêts	450	450	
Autres immobilisations financières	35 893	35 893	
Clients douteux ou litigieux	8 037	8 037	
Autres créances clients	4 706 031	4 706 031	
Personnel et comptes rattachés	4 838	4 838	
Taxe sur la valeur ajoutée	144 509	144 509	
Groupe et associés	9 928 676	9 928 676	
Débiteurs divers	374 479	374 479	
Charges constatées d'avance	447 813	447 813	
TOTAL	15 940 847	15 940 847	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	450		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 039		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	625 454	625 454		
Emprunts et dettes financières divers	3 698	3 698		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 551 724	1 551 724		
Personnel et comptes rattachés	357 450	357 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	361 017	361 017		
Impôts sur les bénéfices	56 696	56 696		
Taxe sur la valeur ajoutée	966 517	966 517		
Autres impôts taxes et assimilés	85 758	85 758		
Groupe et associés	13 378 413	13 378 413		
Autres dettes	244 275	244 275		
TOTAL	17 631 002	17 631 002		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	227 998			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	500 000			500 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 628 042
Autres créances	280 733
Total	2 908 775

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 635
Emprunts et dettes financières diverses	1 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 616
Dettes fiscales et sociales	492 950
Autres dettes	244 182
Total	1 579 057

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	447 813
Total	447 813

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 691 446		
Autres immobilisations financières	30 586		
Créances clients et comptes rattachés	4 650 859		
Autres créances	9 551 130		
Emprunts et dettes financières diverses	13 359 348		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 245 871		
Autres dettes	244 182		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	290 027	4 707 288
Dont entreprises liées	271 785	4 696 008

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30 892 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : CAUTION SOLIDAIRE DE ABALONE FRANCE SUR LES EMPRUNTS CONTRACTES PAR ABALONE ENERGIE	2 250 000	2 250 000
Total (1)		2 250 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				729 070	729 070
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				248 954	248 954
- dotations de l'exercice				135 109	135 109
Total				384 063	384 063
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				242 358	242 358
- exercice				125 275	125 275
Total				367 633	367 633
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				94 286	94 286
- entre 1 et 5 ans				187 127	187 127
Total				281 413	281 413
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				5 877	5 877
- entre 1 et 5 ans				16 740	16 740
Total				22 617	22 617
Montant en charge sur l'exercice				125 275	125 275

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	7 507
55 à 59 ans	6 à 10 ans	9 761
45 à 54 ans	11 à 20 ans	71 531
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 238
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 937
Engagement total		96 974

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

En Euros

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL ABALONE ENERGIE	400 000	40 001	100.00	877 052	877 152			236 562	258 711	
- SARL ABALONE INVESTIMMO	5 000		99.98	4 999	4 999					
- SCI HALIOTIS	10 000	30 737	99.90					22 697	7 470	
- SCI LA SANSONNIERE	2 000	-504 676	99.50	1 988	1 988			4 663	-78 927	
- SCI JULES VERNE	1 524	187 573	99.00	31 848	31 848			147 921	90 675	
- SAS ABALONE TT VITRE	120 000	554 916	94.00	112 800	112 800			4 792 109	334 466	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OU	150 000	676 037	94.00	37 600	37 600			7 225 755	333 073	
- SAS ABALONE TT 49-85	100 000	516 332	94.00	37 600	37 600			5 475 389	278 891	
- SAS ABALONE TT BRETAGNE	100 000	329 200	94.00	148 520	148 520			5 416 736	193 746	
- SAS ABALONE TT 72	120 000	771 437	94.00	112 800	112 800			6 896 065	366 606	
- SAS ABALONE TT VENDEE	100 000	401 687	94.00	148 209	148 209			5 735 935	111 461	
- SAS ABALONE TT PAU	120 000	56 273	94.00	112 800	112 800			1 258 128	2 372	
- SAS ABALONE TT MONTPELLIER	123 000	-2 215	94.00	115 620	115 620			497 301	-4 382	
- SAS ABALONE TT METZ	123 000	-8 582	94.00	115 620	115 620			519 959	48 934	
- SAS ABALONE TT LANDES	100 000	-18 711	94.00	220 950	76 412			948 178	-33 784	
- SAS ABALONE TT LYON	121 000	11 872	94.00	113 740	113 740			3 762 406	-21 035	
- SAS ABALONE TT TOULOUSE	120 000	7 215	94.00	149 050	119 582			1 298 337	-4 785	
- SAS ABALONE TT MANTES LA JOL	100 000	275 415	94.00	94 000	94 000			2 766 407	136 073	
- SAS ABALONE TT ROMORANTIN	120 000	127 667	94.00	152 970	152 970			2 084 097	41 045	
- SAS ABALONE TT NANCY	123 000	-48 508	94.00	115 620	115 620			1 103 258	14 813	
- SAS ABALONE TT BREST	123 000	94 449	94.00	115 620	115 620			2 301 595	84 922	
- SAS ABALONE TT REIMS	121 000	-46 079	94.00	113 740	70 425			401 412	10 965	
- SAS ABALONE TT RUNGIS	120 000	547 992	94.00	112 800	112 800			3 524 384	222 647	
- SAS ABALONE TT 26	121 000	143 163	94.00	113 740	113 740			2 528 144	101 726	
- SAS ABALONE TT ORLEANS	121 000	-240	94.00	113 740	113 740			774 006	39 964	
- SAS ABALONE TT ANGERS	123 000	254 806	94.00	115 620	115 620			3 584 241	175 530	
- SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	121 000	481 487	93.00	112 530	112 530			6 443 473	234 065	
- SAS ABALONE TT ORVAULT	115 000	647 638	85.00	97 750	97 750			6 043 248	206 305	
- SAS ABALONE TT TOURS	120 000	102 448	85.00	102 000	102 000			2 620 777	38 310	
- SAS ABALONE RESEARCH	100 000	371 649	84.00	33 600	33 600			3 615 278	183 969	
- SAS ABALONE TT NANTES BATIME	100 000	474 008	70.10	28 040	28 040			7 093 521	136 969	
- SARL ABALONE TT LE MANS	90 000	13 127	70.00	63 000	63 000				-340	
- SAS ABALONE TT LORIENT	120 000	329 589	70.00	84 000	84 000			3 763 088	151 673	
- SAS ABALONE TT REZE	100 000	119 091	70.00	70 000	70 000			3 430 041	95 360	
- SAS TERRA COMPETENCES	120 000	297 987	70.00	84 000	84 000			7 271 567	81 677	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CE	100 000	1 194 840	69.99	40 000	40 000			9 640 597	522 719	
- SAS ABALONE TT BORDEAUX	100 000	547 124	65.10	28 040	28 040			5 257 334	168 673	
- SAS ABALONE TT PESSAC	100 000	711 901	65.00	65 000	65 000			6 097 538	310 256	40 050

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- SCI MANDROS	2 000	27 959	51.00	1 020	1 020			8 063	3 417	
- SCI ELSA IMMO	20 000	21 300	51.00	10 200	10 200			29 620	8 851	
- SARL INEXIA	15 045	-173 076	50.80	10 737						
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI STEFX	2 000	66 958	50.00	1 000	1 000			26 120	17 987	
- SCI MOUTHAI	2 000	-18 055	49.50	990	990			11 892	3 920	
- SAS TERRA AGRO SERVICES	10 000	-12 776	35.00	3 500					-3 570	
- SAS ABALONE TT CLERMONT FERR	120 000	6 198	25.00	30 000	30 000			944 621	6 198	
- SAS ABALONE TT LILLE	120 000	-55 699	20.00	24 000	24 000			305 527	-56 596	
- SAS ABALONE TT LES ESSARTS	125 000	95 496	20.00	25 000	25 000			1 824 802	95 496	
- SAS ABALONE TT MORLAIX	126 000	-2 230	20.00	25 200	25 200			217 141	-2 230	
- SAS ABALONE TT COLMAR	126 000	-43 112	20.00	25 200	25 200			578 921	-43 112	
- SAS ABALONE TT LIMOGES	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT BRESSUIRE	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT VANNES	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT CHAMBERY	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE VALENCE	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT EPINAL	126 000	-48 113	20.00	18 900	18 900			238 527	-48 113	
- SAS ABALONE TT ST NAZAIRE	125 000		20.00	25 000	25 000					
- SAS ABALONE TT MONTAUBAN	126 000	-39 719	20.00	25 200	25 200			345 591	-39 719	
- SAS ABALONE TT DIJON	120 000	6 971	20.00	24 000	24 000			492 438	4 174	
- SAS ABALONE TT LYON II	125 000	-50 327	20.00	25 000	25 000			261 125	-50 327	
- SAS ABALONE TT OSNY	125 000	2 170	20.00	25 000	25 000			457 887	2 170	
- SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	125 000	-55 280	20.00	25 000	25 000			234 010	-55 280	
- SAS ABALONE TT LYON III	125 000	-49 539	20.00	25 000	25 000			673 537	-49 539	
- SAS ABALONE TT TARBES	125 000	-52 700	20.00	25 000	25 000			397 366	-52 700	
- SAS ABALONE TT BRIVE	125 000	-55 472	20.00	25 000	25 000			238 397	-55 472	
- SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	125 000	-23 370	20.00	25 000	25 000			692 975	-23 370	
- SAS ABALONE TT LA TESTE	125 000	-8 867	20.00	25 000	25 000			1 812 916	-8 867	
- SAS ABALONE TT LISSES	125 000	-50 133	20.00	25 000	25 000			168 906	-50 133	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE SU	126 000		15.00	18 900	18 900					
- SAS ABALONE TT AIX EN PROVEN	125 000	4 434	15.00	18 750	18 750			553 371	4 434	
- SAS ABALONE TT BAYONNE	120 000	130	10.00	12 000	12 000			1 924 164	55 853	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint-Lô Cedex

CO-PILOTES AUDIT S.A.S.
Zone d'Activités de Prétôt
72 Impasse des Trémailleurs
50400 Granville

SAS ABALONE FRANCE

au Capital de 500 000 Euros

43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S. NANTES 383 497 963

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Ce rapport contient 19 pages

SOMMAIRE

- Rapport sur les comptes annuels 3 pages
- Bilan 2 pages
- Compte de résultat 2 pages
- Annexe 12 pages

SAS ABALONE FRANCE
au Capital de 500 000 Euros

43 rue Bobby Sands
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S. NANTES 383 497 963

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABALONE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 Décembre 2018 s'établit à 4 691 466 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'actuelle selon les modalités décrites dans la note "Titres immobilisés" de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Saint-Lô, le 21 juin 2019

KPMG

Yohann BOSSARD

Granville, le 21 juin 2019

CO-PILOTES AUDIT

Yoan BUSNEL

SAS ABALONE FRANCE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	96 007.31	85 522.09	10 485.22	5 464.22	5 021.00	91.89
	Fonds commercial (1)	54 500.00		54 500.00	54 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles	48 591.00		48 591.00	1 375.00	47 216.00	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 958.95	5 772.04	11 186.91	1 350.18	9 836.73	728.55
	Autres immobilisations corporelles	453 394.25	309 725.30	143 668.95	135 398.86	8 270.09	6.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 923 003.26	231 557.00	4 691 446.26	4 429 202.75	262 243.51	5.92
	Créances rattachées à des participations	290 121.28		290 121.28	290 121.28		
	Autres titres immobilisés	67 579.79	50 007.29	17 572.50	17 580.50	-8.00	-0.05
	Prêts	450.00		450.00	5 039.09	-4 589.09	-91.07
	Autres immobilisations financières	35 892.78		35 892.78	34 082.78	1 810.00	5.31
	Total II	5 986 498.62	682 583.72	5 303 914.90	4 974 114.66	329 800.24	6.63
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 275.60		1 275.60	2 240.61	-965.01	-43.07
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 714 068.25	31 092.91	4 682 975.34	3 981 691.71	701 283.63	17.61
	Autres créances	10 452 501.76	607 265.86	9 845 235.90	7 352 765.01	2 492 470.89	33.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 146 219.29		1 146 219.29	9 895 349.17	-8 749 129.88	-88.42
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	447 813.19		447 813.19	188 590.69	259 222.50	137.45
	Total III	16 761 878.09	638 358.77	16 123 519.32	21 420 637.19	-5 297 117.87	-24.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 748 376.71	1 320 942.49	21 427 434.22	26 394 751.85	-4 967 317.63	-18.82

(1) Dont droit au bail 5 000.00
(2) Dont à moins d'un an 326 464.06
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000.00	500 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 567.88	103 567.88		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 264.89		1 264.89	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 696 784.11	2 956 264.89	-259 480.78	-8.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 351 616.88	3 609 832.77	-258 215.89	-7.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	328 226.00	328 226.00		
	Provisions pour charges	116 589.00	169 429.00	-52 840.00	-31.19
	Total III	444 815.00	497 655.00	-52 840.00	-10.62
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		228 360.89	-228 360.89	-100.00
	Concours bancaires courants	625 453.54	26 348.87	599 104.67	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	13 382 111.21	18 456 658.71	-5 074 547.50	-27.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 551 724.43	1 662 710.93	-110 986.50	-6.68
	Dettes fiscales et sociales	1 827 438.56	1 908 764.41	-81 325.85	-4.26
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	244 274.60	4 420.27	239 854.33	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	17 631 002.34	22 287 264.08	-4 656 261.74	-20.89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 427 434.22	26 394 751.85	-4 967 317.63	-18.82
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 631 002.34	22 287 264.08		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 099 306.09		8 099 306.09	7 046 629.27	1 052 676.82	14.94
Chiffre d'affaires NET	8 099 306.09		8 099 306.09	7 046 629.27	1 052 676.82	14.94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 452 602.94	2 160 548.10	292 054.84	13.52
Autres produits			1 104.02	368.28	735.74	199.78
Total des Produits d'exploitation (I)			10 553 013.05	9 207 545.65	1 345 467.40	14.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-487.47	487.47	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 093 598.47	6 295 529.04	798 069.43	12.68
Impôts, taxes et versements assimilés			162 769.76	140 491.98	22 277.78	15.86
Salaires et traitements			2 193 707.15	1 724 523.94	469 183.21	27.21
Charges sociales			906 769.97	704 092.41	202 677.56	28.79
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 505.78	50 261.86	15 243.92	30.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			185.14	3 037.13	-2 851.99	-93.90
Total des Charges d'exploitation (II)			10 422 536.27	8 917 448.89	1 505 087.38	16.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			130 476.78	290 096.76	-159 619.98	-55.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 624 655.99	3 348 771.89	1 275 884.10	38.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	82 612.05	67 566.82	15 045.23	22.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		179 899.00	-179 899.00	-100.00
Différences positives de change	19.92		19.92	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 707 287.96	3 596 237.71	1 111 050.25	30.89
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	269 751.00	67 000.00	202 751.00	302.61
Intérêts et charges assimilées (4)	20 169.66	27 470.44	-7 300.78	-26.58
Différences négatives de change	106.16	15 607.34	-15 501.18	-99.32
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	290 026.82	110 077.78	179 949.04	163.47
2. Résultat financier (V-VI)	4 417 261.14	3 486 159.93	931 101.21	26.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 547 737.92	3 776 256.69	771 481.23	20.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 371.00	305 204.58	-224 833.58	-73.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	393 610.70	180 277.62	213 333.08	118.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	52 840.00	43 477.00	9 363.00	21.54
Total VII	526 821.70	528 959.20	-2 137.50	-0.40
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 065 803.93	757 670.00	1 308 133.93	172.65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	171 406.58	350 000.00	-178 593.42	-51.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 237 210.51	1 107 670.00	1 129 540.51	101.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 710 388.81	-578 710.80	-1 131 678.01	-195.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	140 565.00	241 281.00	-100 716.00	-41.74
Total des produits (I+III+V+VII)	15 787 122.71	13 332 742.56	2 454 380.15	18.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 090 338.60	10 376 477.67	2 713 860.93	26.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 696 784.11	2 956 264.89	-259 480.78	-8.78
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	25 207.96	34 046.67		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE FRANCE
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 21 427 434.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 099 306.09 Euros et dégageant un bénéfice de 2 696 784.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime des groupes de sociétés défini à l'article 223 A du code Général des impôts et s'est constituée tête du groupe fiscal.

Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SARL ABALONE ENERGIE au titre de l'exercice clôturé au 31/12/2010 est de 217 948 euros.
Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SAS ABALONE TT TOULOUSE au titre de l'exercice clôturé au :
- 31/12/2009 est de 60.000 euros.
- 31/12/2010 est de 90.000 euros.

Ces abandons sont accompagnés de la clause dite de retour à meilleur fortune ci-après définie.
Le retour à meilleur fortune sera réalisé dès lors que la situation nette comptable de la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

société sera égale au montant du capital social augmenté de la réserve légale et des éventuelles réserves réglementées qu'elle aurait l'obligation de constituer.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, l'excédent constaté est de 68.158 euros pour ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 22 216 euros pour ABALONE ENERGIE.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2014, la SAS ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 60.000 à la SAS ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2015, la société ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 20.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE et a accordé les subventions d'équilibre suivantes :
- 150.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 100.000 euros à la société ABALONE TT TOURS

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, l'excédent constaté est de 35.459 euros pour ABALONE TT TOURS.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, les excédents constatés sont les suivants :
- 41.098 euros à la société ABALONE TT TOURS
- 52.769 euros à la société ABALONE TT PAU

Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 23 443 euros pour ABALONE TT TOURS.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 60.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 75.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 45.000 euros à la société ABALONE TT 26
- 35.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 145.000 euros à la société ABALONE TT LYON

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, les excédents constatés sont les suivants :
- 39.643 euros à la société ABALONE TT 26
- 33.366 euros à la société ABALONE TT LYON

Au cours de l'exercice, l'excédent constaté est de 5 357 euros, pour ABALONE TT 26.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 125.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- 30.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 100.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 105.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 115.000 euros à la société ABALONE TT NANCY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT BAYONNE
- 91.000 euros à la société ABALONE TT REZE

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :

Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 29 355 euros.

Au cours de l'exercice la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :

- 100.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 70.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER
- 120.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 80.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 64.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 150.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 150.000 euros à la société ABALONE TT CLERMONT FERRAND
- 135.000 euros à la société ABALONE TT LYON II
- 100.000 euros à la société ABALONE TT OSNY
- 160.000 euros à la société ABALONE TT AIX EN PROVENCE
- 130.000 euros à la société ABALONE TT PUY EN VELAY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT LYON III
- 80.000 euros à la société ABALONE TT TARBES
- 100.000 euros à la société ABALONE TT BRIVE
- 45.000 euros à la société ABALONE TT A ROCHELLE
- 80.000 euros à la société ABALONE TT LISSES
- 110.000 euros à la société ABALONE TT MONTAUBAN
- 75.000 euros à la société ABALONE TT EPINAL
- 75.000 euros à la société ABALONE TT MORLAIX
- 10.000 euros à la société ABALINE TT COLMAR

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :

Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Les subventions sont faites en totalité par ABALONE FRANCE, bien que minoritaire dans certaines sociétés. Ces subventions sont accompagnées d'une option d'achat des titres détenus par ABALONE GROUP, en cas d'absence de retour à meilleure fortune dans un délai de 7 ans, à concurrence des insuffisances de remboursements, la société étant alors évaluée à sa situation nette la plus proche.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 59 102 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	142 821		56 277
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 764		11 195
Installations générales agencements aménagements divers	80 897		7 800
Matériel de transport	137 063		36 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	178 390		28 178
TOTAL	402 115		83 443
Autres participations	4 760 130		620 530
Autres titres immobilisés	67 588		
Prêts, autres immobilisations financières	39 122		
TOTAL	4 866 840		620 530
TOTAL GENERAL	5 411 776		760 250

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			199 098	199 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 959	16 959
Installations générales agencements aménagements divers			88 697	88 697
Matériel de transport		11 151	162 184	162 184
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 055	202 513	202 513
TOTAL		15 206	470 353	470 353
Autres participations		167 535	5 213 125	5 213 125
Autres titres immobilisés		8	67 580	67 580
Prêts, autres immobilisations financières		2 779	36 343	36 343
TOTAL		170 323	5 317 047	5 317 047
TOTAL GENERAL		185 528	5 986 499	5 986 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	81 482	4 040		85 522
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 414	1 358		5 772
Installations générales agencements aménagements divers	75 011	3 696		78 707
Matériel de transport	63 735	30 352	7 280	86 807
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 206	26 060	4 055	144 211
TOTAL	265 366	61 466	11 335	315 497
TOTAL GENERAL	346 848	65 506	11 335	401 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 040				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 358				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 696				
Matériel de transport	30 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	26 060				
TOTAL	61 466				
TOTAL GENERAL	65 506				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	169 429		52 840		116 589
Autres provisions pour risques et charges	328 226				328 226
TOTAL	497 655		52 840		444 815

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	40 806	190 751			231 557
Sur autres immobilisations financières	50 007				50 007
Sur comptes clients	31 093				31 093
Autres provisions pour dépréciation	528 266	79 000			607 266
TOTAL	650 172	269 751			919 923
TOTAL GENERAL	1 147 827	269 751	52 840		1 364 738
Dont dotations et reprises					
financières		269 751			
exceptionnelles			52 840		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	290 121	290 121	
Prêts	450	450	
Autres immobilisations financières	35 893	35 893	
Clients douteux ou litigieux	8 037	8 037	
Autres créances clients	4 706 031	4 706 031	
Personnel et comptes rattachés	4 838	4 838	
Taxe sur la valeur ajoutée	144 509	144 509	
Groupe et associés	9 928 676	9 928 676	
Débiteurs divers	374 479	374 479	
Charges constatées d'avance	447 813	447 813	
TOTAL	15 940 847	15 940 847	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	450		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 039		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	625 454	625 454		
Emprunts et dettes financières divers	3 698	3 698		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 551 724	1 551 724		
Personnel et comptes rattachés	357 450	357 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	361 017	361 017		
Impôts sur les bénéfices	56 696	56 696		
Taxe sur la valeur ajoutée	966 517	966 517		
Autres impôts taxes et assimilés	85 758	85 758		
Groupe et associés	13 378 413	13 378 413		
Autres dettes	244 275	244 275		
TOTAL	17 631 002	17 631 002		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	227 998			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	500 000			500 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 628 042
Autres créances	280 733
Total	2 908 775

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 635
Emprunts et dettes financières diverses	1 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 616
Dettes fiscales et sociales	492 950
Autres dettes	244 182
Total	1 579 057

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	447 813
Total	447 813

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 691 446		
Autres immobilisations financières	30 586		
Créances clients et comptes rattachés	4 650 859		
Autres créances	9 551 130		
Emprunts et dettes financières diverses	13 359 348		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 245 871		
Autres dettes	244 182		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	290 027	4 707 288
Dont entreprises liées	271 785	4 696 008

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30 892 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 250 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ABALONE FRANCE SUR LES EMPRUNTS CONTRACTES PAR ABALONE ENERGIE	2 250 000	
Total (1)		2 250 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				729 070	729 070
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				248 954	248 954
- dotations de l'exercice				135 109	135 109
Total				384 063	384 063
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				242 358	242 358
- exercice				125 275	125 275
Total				367 633	367 633
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				94 286	94 286
- entre 1 et 5 ans				187 127	187 127
Total				281 413	281 413
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				5 877	5 877
- entre 1 et 5 ans				16 740	16 740
Total				22 617	22 617
Montant en charge sur l'exercice				125 275	125 275

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	7 507
55 à 59 ans	6 à 10 ans	9 761
45 à 54 ans	11 à 20 ans	71 531
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 238
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 937
Engagement total		96 974

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

En Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL ABALONE ENERGIE	400 000	40 001	100.00	877 052	877 152			236 562	258 711	
- SARL ABALONE INVESTIMMO	5 000		99.98	4 999	4 999					
- SCI HALIOTIS	10 000	30 737	99.90					22 697	7 470	
- SCI LA SANSONNIERE	2 000	-504 676	99.50	1 988	1 988			4 663	-78 927	
- SCI JULES VERNE	1 524	187 573	99.00	31 848	31 848			147 921	90 675	
- SAS ABALONE TT VITRE	120 000	554 916	94.00	112 800	112 800			4 792 109	334 466	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OU	150 000	676 037	94.00	37 600	37 600			7 225 755	333 073	
- SAS ABALONE TT 49-85	100 000	516 332	94.00	37 600	37 600			5 475 389	278 891	
- SAS ABALONE TT BRETAGNE	100 000	329 200	94.00	148 520	148 520			5 416 736	193 746	
- SAS ABALONE TT 72	120 000	771 437	94.00	112 800	112 800			6 896 065	366 606	
- SAS ABALONE TT VENDEE	100 000	401 687	94.00	148 209	148 209			5 735 935	111 461	
- SAS ABALONE TT PAU	120 000	56 273	94.00	112 800	112 800			1 258 128	2 372	
- SAS ABALONE TT MONTPELLIER	123 000	-2 215	94.00	115 620	115 620			497 301	-4 382	
- SAS ABALONE TT METZ	123 000	-8 582	94.00	115 620	115 620			519 959	48 934	
- SAS ABALONE TT LANDES	100 000	-18 711	94.00	220 950	76 412			948 178	-33 784	
- SAS ABALONE TT LYON	121 000	11 872	94.00	113 740	113 740			3 762 406	-21 035	
- SAS ABALONE TT TOULOUSE	120 000	7 215	94.00	149 050	119 582			1 298 337	-4 785	
- SAS ABALONE TT MANTES LA JOL	100 000	275 415	94.00	94 000	94 000			2 766 407	136 073	
- SAS ABALONE TT ROMORANTIN	120 000	127 667	94.00	152 970	152 970			2 084 097	41 045	
- SAS ABALONE TT NANCY	123 000	-48 508	94.00	115 620	115 620			1 103 258	14 813	
- SAS ABALONE TT BREST	123 000	94 449	94.00	115 620	115 620			2 301 595	84 922	
- SAS ABALONE TT REIMS	121 000	-46 079	94.00	113 740	70 425			401 412	10 965	
- SAS ABALONE TT RUNGIS	120 000	547 992	94.00	112 800	112 800			3 524 384	222 647	
- SAS ABALONE TT 26	121 000	143 163	94.00	113 740	113 740			2 528 144	101 726	
- SAS ABALONE TT ORLEANS	121 000	-240	94.00	113 740	113 740			774 006	39 964	
- SAS ABALONE TT ANGERS	123 000	254 806	94.00	115 620	115 620			3 584 241	175 530	
- SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	121 000	481 487	93.00	112 530	112 530			6 443 473	234 065	
- SAS ABALONE TT ORVAULT	115 000	647 638	85.00	97 750	97 750			6 043 248	206 305	
- SAS ABALONE TT TOURS	120 000	102 448	85.00	102 000	102 000			2 620 777	38 310	
- SAS ABALONE RESEARCH	100 000	371 649	84.00	33 600	33 600			3 615 278	183 969	
- SAS ABALONE TT NANTES BATIME	100 000	474 008	70.10	28 040	28 040			7 093 521	136 969	
- SARL ABALONE TT LE MANS	90 000	13 127	70.00	63 000	63 000				-340	
- SAS ABALONE TT LORIENT	120 000	329 589	70.00	84 000	84 000			3 763 088	151 673	
- SAS ABALONE TT REZE	100 000	119 091	70.00	70 000	70 000			3 430 041	95 360	
- SAS TERRA COMPETENCES	120 000	297 987	70.00	84 000	84 000			7 271 567	81 677	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CE	100 000	1 194 840	69.99	40 000	40 000			9 640 597	522 719	
- SAS ABALONE TT BORDEAUX	100 000	547 124	65.10	28 040	28 040			5 257 334	168 673	
- SAS ABALONE TT PESSAC	100 000	711 901	65.00	65 000	65 000			6 097 538	310 256	40 050

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- SCI MANDROS	2 000	27 959	51.00	1 020	1 020			8 063	3 417	
- SCI ELSA IMMO	20 000	21 300	51.00	10 200	10 200			29 620	8 851	
- SARL INEXIA	15 045	-173 076	50.80	10 737						
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI STEFX	2 000	66 958	50.00	1 000	1 000			26 120	17 987	
- SCI MOUTHAI	2 000	-18 055	49.50	990	990			11 892	3 920	
- SAS TERRA AGRO SERVICES	10 000	-12 776	35.00	3 500					-3 570	
- SAS ABALONE TT CLERMONT FERR	120 000	6 198	25.00	30 000	30 000			944 621	6 198	
- SAS ABALONE TT LILLE	120 000	-55 699	20.00	24 000	24 000			305 527	-56 596	
- SAS ABALONE TT LES ESSARTS	125 000	95 496	20.00	25 000	25 000			1 824 802	95 496	
- SAS ABALONE TT MORLAIX	126 000	-2 230	20.00	25 200	25 200			217 141	-2 230	
- SAS ABALONE TT COLMAR	126 000	-43 112	20.00	25 200	25 200			578 921	-43 112	
- SAS ABALONE TT LIMOGES	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT BRESSUIRE	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT VANNES	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT CHAMBERY	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE VALENCE	126 000		20.00	25 200	25 200					
- SAS ABALONE TT EPINAL	126 000	-48 113	20.00	18 900	18 900			238 527	-48 113	
- SAS ABALONE TT ST NAZAIRE	125 000		20.00	25 000	25 000					
- SAS ABALONE TT MONTAUBAN	126 000	-39 719	20.00	25 200	25 200			345 591	-39 719	
- SAS ABALONE TT DIJON	120 000	6 971	20.00	24 000	24 000			492 438	4 174	
- SAS ABALONE TT LYON II	125 000	-50 327	20.00	25 000	25 000			261 125	-50 327	
- SAS ABALONE TT OSNY	125 000	2 170	20.00	25 000	25 000			457 887	2 170	
- SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	125 000	-55 280	20.00	25 000	25 000			234 010	-55 280	
- SAS ABALONE TT LYON III	125 000	-49 539	20.00	25 000	25 000			673 537	-49 539	
- SAS ABALONE TT TARBES	125 000	-52 700	20.00	25 000	25 000			397 366	-52 700	
- SAS ABALONE TT BRIVE	125 000	-55 472	20.00	25 000	25 000			238 397	-55 472	
- SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	125 000	-23 370	20.00	25 000	25 000			692 975	-23 370	
- SAS ABALONE TT LA TESTE	125 000	-8 867	20.00	25 000	25 000			1 812 916	-8 867	
- SAS ABALONE TT LISSES	125 000	-50 133	20.00	25 000	25 000			168 906	-50 133	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE SU	126 000		15.00	18 900	18 900					
- SAS ABALONE TT AIX EN PROVEN	125 000	4 434	15.00	18 750	18 750			553 371	4 434	
- SAS ABALONE TT BAYONNE	120 000	130	10.00	12 000	12 000			1 924 164	55 853	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ABALONE FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 43, Rue Bobby Sands – 44800 Saint-Herblain
383 497 963 RCS NANTES

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 29 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION
Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 2 696 784,11 euros, augmenté du poste "autres réserves » d'un montant de 1 264,89 euros et de la prime d'émission de 103 567,88 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		2 696 784,11 €
Primes d'émission		103 567,88 €
Autres réserves		1 264,89 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	1 616,88 €	
Autres		
A titre de dividendes	2 800 000,00 €	
TOTAL	**2 801 616,88 €**	**2 801 616,88 €**

Le dividende unitaire sera de 5,60 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé que les produits suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017			2 955 000,00 euros
31.12.2016			2 148 090,10 euros
31.12.2015			3 000 000,00 euros

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Pour copie conforme
LE PRESIDENT